

Bienvenue à l'ASCEE 26

Année 2024



En 2024, on la joue « Collectif »

Association Loi 1901

Article 1^{er} de la Loi du 1^{er} juillet 1901 :

"L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices."

L'ASCEE 26, association loi 1901

L'ASCEE 26 n'est pas un Comité d'Entreprise, elle n'est pas non plus **une société de services** ou autre **agence de location**, mais une association de loi 1901 composée d'adhérents issus d'une même culture, le Service Public.

L'association est administrée par un Comité Directeur composé de 10 membres bénévoles et élus par les adhérents en Assemblée Générale.

Le Comité Directeur est investi des pouvoirs nécessaires pour mener à bien tous actes et opérations (découlant des suggestions émises et approuvées par l'Assemblée Générale) conformes aux buts et principes de l'association.

Le Comité Directeur est relayé dans les unités territoriales et dans les services par des correspondants, ainsi que par des responsables de sections ou d'activités.

Extraits des statuts

« Cette Association a pour but le développement de l'entraide, des activités culturelles et sociales, la pratique de différents sports et l'amélioration des conditions matérielles et morales d'existence de ses membres en organisant et faisant fonctionner toute institution d'assistance susceptible d'être mise à sa disposition.

L'action de l'association est indépendante de toute considération syndicale, politique, confessionnelle ou philosophique »

« L'association peut exercer toutes activités propres à réaliser les buts qu'elle s'est proposé d'atteindre, telles que:

- organisation de fêtes et de sorties culturelles,
- développement des pratiques sportives et artistiques,
- bals, souscriptions à lots,
- entraide,
- actions de sécurité routière,
- actions de développement durable
- préservation et valorisation du patrimoine de l'Equipement,
- création et gestion d'unités d'accueil à caractère social et à vocation d'entraide. »

L'ASCEE est l'association socio-culturelle reconnue par le Ministère comme œuvrant pour l'action sociale. Elle est à ce titre membre du CLAS .

La Fédération Nationale des ASCE (FNASCE)

116 Associations - 17 Régions – 3 000 bénévoles – 60 000 adhérents – 240 000 membres

Elle est composée d'un Comité Directeur élu, présidé par Michèle JOSSIER, et dispose d'une équipe de permanents et de commissions permanentes. Elle a vocation à soutenir et harmoniser les actions des ASCE départementales.

Ouverte, entreprenante, tout en préservant son indépendance politique, syndicale, confessionnelle et son autonomie, garante de sa crédibilité, elle assure la communication interne entre les différents partenaires du Ministère et organise des rencontres nationales sportives (pouvant attirer jusqu'à 800 participants), et culturelles.

Elle organise également des séjours et rencontres pour les enfants et participe financièrement à l'aménagement des unités d'accueil, aide à la création d'activités nouvelles dans les ASCE ainsi qu'à l'organisation des voyages pour retraités, fédère les actions collectives destinées à venir en aide aux victimes de sinistres et catastrophes naturelles ou lutter contre les maladies telles que la myopathie, la mucoviscidose ou le sida et organise des actions de promotion sur les thèmes d'intérêt général (Sécurité routière, développement durable, etc...)

La FNASCE est Reconnue d'Utilité Publique depuis 2015 (RUP).

La région (URASCE)

La Région a pour mission

- d'accompagner les ASCE faibles en sollicitant celles qui peuvent les aider par leurs expériences et leurs moyens
- de permettre dans la mesure du possible le développement d'activités nouvelles
- de provoquer des échanges d'informations et d'expériences au sein de la Région
- d'organiser des manifestations Régionales

L'ASCEE 26 fait partie de la Région Rhône-Alpes avec les ASCEE 01, 07, 38, 42, 69, 69 ENTPE, 73 et 74

La région est structurée et fonctionne à travers une association « Loi 1901 » appelée URASCE

Elle est animée et représentée auprès de la FNASCE par une Présidente : Charlotte Mouchon.

Le Sport :

Vice-Président Sports : Sarah GAGNARD – SEFEN – 04.26.60.81.77.

Activités		Responsable
La pétanque	Challenges : départemental et national	
Gymnastique Féminine	Lundi et jeudi de 12H00 à 13H30 - Salle de sports de l'ASCEE	Jacqueline LEVEQUE SATR - Tél : 04.26.60.80.73
Jogging	Le vendredi, départ des vestiaires de l'ASCEE. Participation à une course locale.	Activité suspendue
Musculation	Salle de musculation à la DDT – sur réservation – Avec petite cotisation.	Fleur LE LEZ – SATR Tél :04.26.60.80.82 Activité suspendue
Cyclo	Participation à l'Ardéchoise (équipe ASCEE 26) Participation au national de cyclisme. Challenge national de VTT	Plus d'activité depuis quelques années
Ping-pong	Une salle de ping-pong à la DDT avec 2 tables - 1 table à la DIR – CEI Alixan – le mercredi 12H00 à 14H00 salle de sports ASCEE	Jacques ROBIN – SEFEN Tél : 04.26.60.81.14
Randonnées pédestres	Randonnées à thème sur 1 ou plusieurs jours (une quinzaine par an) accompagnées par des Asceistes. Programme établi en début d'année.	Pierre COURBIER Actif libéré Tél : 06.70.99.63.73
Initiations	Des initiations à des activités sportives peuvent être proposées dans le courant de l'année.	Sarah GAGNARD-SEFEN Tél : 04.26.60.81.77
Pilates	2 séances le vendredi de 11h30 à 12h30 et de 12h30 à 13h30 Salle de sports ASCEE	Monique FAYOLLE Active libérée Tél :06.09.02.17.29
Curling	Participation au challenge annuel inter entreprises organisé par Valence Curling	Julien DEMEUSY-SEFEN Tél :04.26.60.81.17
Challenges nationaux	Organisés par la FNASCE	
Challenges régionaux	Organisés par les ASCEE de l'URASCE.	
Jeu Tour de France	Organisé localement autour de cet évènement populaire.	Julien DEMEUSY – SEFEN Tél : 04.26.60.81.17 Joël GERARD – SATR Tél 04.26.60.80.53

La Culture :

Vice-Président(e) : Marylène CHAVE - Active Libérée – 06.19.30.26.79

	Activité	Responsable
Bibliothèque	Bibliothèque à l'ASCEE (plus de 3.000 livres) Romans, BD, Policiers, Histoire, Enfants, Fond Régional Jeudi de 13H00 à 13H30 à la DDT Organisation de lectures publiques – expo - signatures	Collectif de bénévoles +Nadège GOUNON – SLVRU Tél :04.26.60.81.32
Défi artistique	Exposition annuelle sous forme d'œuvre collective	Marylène CHAVE - Active libérée Tél :06.19.30.26.79 non réalisée ces dernières années
Concours nationaux	Concours lancés par la FNASCE (mots croisés, sudoku, scrabble, art épistolaire, énigmes...)	Marylène CHAVE- Active libérée
Concours d'art culinaire	Sélections organisées dans chaque service, UT, CTD Finale fin novembre au siège.	Marylène CHAVE + Correspondants + Comité Directeur
Concours et challenges	Participation avec une ou plusieurs équipes au challenge culturel régional.	Marylène.CHAVE- Active libérée
Sorties à thème	Musées, festivals, opéras, biennales, concerts....	Marylène CHAVE- Active libérée
Voyages	Grands voyages, séjours de 4 à 5 jours, week-ends à thème.	Marylène CHAVE- Active libérée
Spectacles	Réservations et déplacements, tarifs groupe, abonnements Le Train Théâtre, le Lux, Chorégies d'Orange, Grignan, café théâtre	Marylène CHAVE- Active libérée Michelle ROSTAN - Active libérée Jean-Louis CHALET- Actif libéré Isabelle AUGÉ- SEFEN Tél : 04.26.60.81.10
La Salle des Capucins	Chapelle classée Monument Historique mise à disposition de l'ASCEE 26 qui y organise, en relation avec d'autres associations, des concerts, des expositions, etc...	Marylène CHAVE et le Comité Directeur pour les permanences.
Section Histoire Le musée.	En partenariat avec la FNASCE. Recueil de mémoire orale. Recensement d'archives, d'objets, d'outils	<i>Section abandonnée, mais poursuite de dépôt de matériels et documents pour le Musée des Ponts et Chaussées.</i>
Des expositions	Dans le couloir d'entrée principale de la DDT	Bruno DRUEL - SA Tél : 04.26.60.80.28 Marylène CHAVE – Active libérée
Chant/Salsa	2 cours le jeudi de 11H30 à 12H30, et de 12H30 à 14H30 bureau du CLAS	Nathalie GUERIN - nathalie.guerin-skafar@rhone.gouv.fr
Photo	Un concours photos sur le thème de l'année. Stages photo. Expositions photos	Bruno DRUEL - SA Tél : 04.26.60.80.28
Ateliers créatifs	Le lundi entre midi et deux Bureau du CLAS	Catherine LOEWENGUTH – SATR Activité suspendue en 2023
Opéras et Chorégies	Comme chaque année l'ASCEE 26 et les amis de l'Art Lyrique vous proposeront plusieurs déplacements : les chorégies d'Orange, musique en fête et un opéra en fin d'année.	Marylène CHAVE- Active libérée

L'Entraide :

Vice-Présidente Entraide : Martine CHALET – Active Libérée – 06.87.19.07.66

	Activité	Responsable
Arbre de Noël	Un dimanche de décembre – Théâtre le Rhône à Bourg les Valence	Le Comité Directeur + Edith FOMBARLET- SA (jouets) Tél :04.26.60.80.36
Aide Vacances	Séjours familiaux gratuits, aides financières pour les séjours enfants organisés par l'ASCEE, le CGCV, Aide financière ponctuelle	Martine CHALET - Active libérée Tél : 06.87.19.07.66
Aides	Aides financières sur présentation de dossier Aides relais (CLAS)	Commission particulière aides
Garantie obsèques	Gestion des adhérents de la GO. Cette section ne prend pas de nouvelle adhésion.	Josie CHENEVERT - Active libérée
Unités d'accueil pour les vacances	Des lieux de vacances originaux en France et DOM. 5 unités d'accueil drômoises (la Cadière d'Azur , Le Mazet, Grimone,et 2 à Châtillon en Diois). UA gérées par une commission présidée par JL. OTHOMENE , les travaux d'entretien sont réalisés, par JL. OTHOMENE, L.CASSENX. M. et JL. CHALET, J. CHENEVERT. M. CHAVE, C. HUGUES, J. DEMEUSY - Demandes sur le site internet de la FNASCE (OLGUA).	<u>Les 5 unités drômoises pour :</u> - Laurence CASSENX – Retraitée : • La Cadière d'Azur, Le Mazet et Grimone - Marylène CHAVE – Retraitée : Tél : 06.19.30.26.79 • Châtillon :
Billetteries	Cinéma PATHE (suspendue), Ferme aux crocodiles Pierrelatte, Safari Peaugres, Jardin aux Oiseaux Upie, Nature d'eau.	Nadine STEPHAN-PICHON Agent permanent ASCEE Tél :04.26.60.81.51
Le petit plus ASCEE 26	Un événement familial : naissance, mariage, retraite... L'ASCEE 26 « marque le coup » financièrement.	Le correspondant de chaque service et Nadine STEPHAN-PICHON Agent permanent ASCEE Tél :04.26.60.81.51
Distributeurs automatiques	Boissons chaudes, boissons fraîches, produits alimentaires. Mise à disposition d'un badge en échange d'un chèque de caution de 5€ (porte-monnaie électronique)	Joël GÉRARD - SATR Tél : 04.26.60.80.53
Les actifs libérés	Des sorties, des rencontres, des voyages pour nos retraités - Les actifs libérés reçoivent les informations de l'ASCEE à leur domicile. Sortie annuelle spécifique et galette en début d'année	Marylène CHAVE Tél : 06.19.30.26.79 et Martine CHALET-Active libérée Tél : 06.87.19.07.66
La Solidarité	L'Euro solidarité pour aider des familles drômoises ou d'autres départements, victimes de catastrophes naturelles. Solidarité avec des associations caritatives : ADIX Rapprochement avec l'IME Montéléger	Le Comité directeur - FNASCE
Le DÔ IN	En salle de sports. Le mardi de 11H30 à 12H30 et de 12H30 à 13H30.	Isabelle HARTMAYER- SLVRU Tél : 06.19.30.81.42
Atelier Vélo	- des formations basiques à la mécanique des cycles - des temps d'échanges ou de conseils sur le vélo - la mise à disposition de matériel pour les voyages à vélo	Julien DEMEUSY – SEFEN Tél : 04.26.60.81.17
Sortie familiale avec le CLAS	+ pour 2024 un déplacement avec <i>le train de Noël</i> (Mastrou décoré avec goûter, énigme dans le train, visite déco de Noël)	Comité Directeur + CLAS

Les locaux de l'ASCEE 26

Les locaux mis à disposition par la DDT

Dans les bâtiments de la DDT place Laennec Valence

- une salle de musculation
- une salle de sports (gymnastique, ping-pong, pilates, sophrologie...) ou autre activité
- local vestiaires et sanitaires
- une salle de bibliothèque
- une salle de stockage matériel
- un labo photo (+ stockage matériel pour l'espace mémoire, archives ASCEE et stock bibliothèque)
- Un bureau pour l'agent permanent de l'ASCEE
- Un local pour atelier vélo
- La Chapelle des Capucins

Chapelle classée Monument Historique mise à disposition de l'ASCEE 26, l'ASCEE y organise en relation avec d'autres associations des concerts, des expositions, etc... La Préfecture et la DDT sont prioritaires pour y tenir des réunions. **Elle ne peut pas être mise à disposition des adhérents de l'ASCEE pour y organiser des manifestations d'ordre privé.** Cette chapelle est située au rez-de-chaussée de la DDT et possède un accès indépendant, elle est sous alarme en dehors des heures d'ouverture de la DDT. Le matériel informatique (micro, sono , etc.) **ne peut être manipulé que par le SIDSIC.**

Locaux mis à disposition par le Conseil Départemental

- Chalet au **col de Grimone** propriété du Conseil Départemental mis à disposition par convention à l'ASCEE 26 qui le tient à disposition des adhérents de la FNASCE pour les vacances comme unité d'accueil . Ce bâtiment de 120 m² comprend 4 pièces (cuisine, 3 chambres , 2 salles de bains).

Locaux propriété de l'ASCEE

- 2 Mobil home «**le Glandasse et l'Adoux**» à Châtillon en Diois (Drôme), situés sur le terrain de camping municipal «les Chaussières», ils sont mis à disposition des adhérents dans le circuit des unités d'accueil au niveau national
- Mobil home de la **Cadière d'Azur** (Var), situé sur un terrain de camping privé 4 étoiles, il est mis à disposition en priorité aux adhérents drômois, puis dans le circuit des unités d'accueil au niveau national.
- Mobil home «**le 103**» à Casteljau – implanté sur le terrain de camping de Mazet plage – en Ardèche méridionale, il est dans le circuit des unités d'accueil au niveau national.

L'information

- Depuis 2004 l'information se fait essentiellement sous forme électronique (messagerie, et site internet ASCEE26). L'information ASCEE est envoyée uniquement depuis sa boîte mail : contact@ascee26.fr
- L'ASCEE publie toutes ses informations sur son site internet : taper *ascee26* dans votre navigateur (Google par exemple).

Maintenance, conseils, achat pour l'informatisation de l'ASCEE 26. Création de pages, mise en ligne de toute l'information de l'ASCEE 26 sur le site internet et sur l'intranet de la DDT.

Gestion administrative et technique du site.

Webmaster : Joël GERARD – SATR - Tél : 04.26.60.80.53

En raison de problèmes liés au compte de messagerie de particulier gratuit sous Gmail, l'ASCEE26 a opté en 2023 pour une messagerie professionnelle et payante avec PowerMail.

- Plaquette programme d'activités diffusée en début d'année après l'Assemblée Générale
- L'information est relayée dans les services et unités par les correspondants.

Les relais : le correspondant, qui est-ce ?

C'est généralement quelqu'un qui s'est porté volontaire dans un Service ou Unité Territoriale pour servir de trait d'union entre vous et le Comité Directeur ou les divers responsables de section. C'est à lui que l'adhérent règle sa cotisation et signale tout événement familial : mariage, naissance, départ à la retraite.

Les relais de l'ASCEE 26 :

DDT

UT Sud	Hélène GIELLY
SGCD	Bernadette CARRERE
SATR	Joël GERARD
SATEM	Jean-Michel BAUMEA
SLVRU	Nadège GOUNON
SEFEN	Julien DEMEUSY
SA	Emmanuelle GIRY

DRAAF -REGION

ROVALTAIN	Emilie DEBAUD
-----------	---------------

Conseil Départemental

Crest	Monic FARNIER – Aurélien POMET
Die	Jérôme MELLET
Dieulefit	Monic FARNIER
Pierrelatte	Agnès BONIFACE
Romans-St Jean en Royans	Cédric TOMALAK
Direction des Déplacements	Christophe VANDOORNE
SEERM	Vincent BOUIX

UT DREAL

Sylvie ORAND

DIR/CE

Solange EXBRAYAT
Fred CHIROUZES (CEI Alixan)
Jean-Paul DEBEAUD (CEI Montélimar)
Frédéric BOISSIERE (CEI Roussillon)

UDAP

Nelly JANNODET

Le courrier

L'ASCEE dispose d'un casier au bureau du courrier pour le courrier général et les billetteries. Sur toute enveloppe adressée par la poste à l'ASCEE devra figurer la formule « **confidentiel** ».

Le téléphone, messagerie, site internet

- Adresse électronique : contact@ascee26.fr
- Site internet <http://www.fnasce.org/ascee-26-r607.html>

Le Comité Directeur 2024

Marylène CHAVE	Active libérée	Présidente et VP Culture
Sarah GAGNARD	SEFEN	VP Sport et Trésorière adjointe
Martine CHALET	Active libérée	VP Entraide
Josie CHENEVERT	Active libérée	Secrétaire et Trésorière
Monique FAYOLLE	Active Libérée	Secrétaire adjointe
Marie-Agnès VEYRIER	Active libérée	
Isabelle AUGÉ	SEFEN	
Jean-Louis CHALET	Actif libéré	
Jean-Luc OTHOMENE	Actif libéré	
Julien DEMEUSY	SEFEN	

Les vérificateurs aux comptes : Claudie PAJOVIC - SLVRU
Armand NOUVELOT - SATR

Un agent Mis à Disposition de l'ASCEE26

Depuis le 1^{er} février 2023, un nouvel agent a été mis à disposition de l'ASCEE26 pour secondier les travaux du Comité Directeur, cet agent aura également des missions pour l'URASCE (30%) Rhône-Alpes. Il s'agit de Nadine STEPHAN-PICHON, Agent permanent ASCEE

Tél. 04.26.60.81.51

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est la réunion de tous les adhérents de l'ASCEE, elle est le lieu privilégié où chacun peut s'exprimer, faire des propositions, poser des questions.

Le Comité Directeur y rend compte aux adhérents des activités et des finances de l'année écoulée. Le Comité Directeur met à l'approbation des adhérents les grandes orientations, le programme d'activités et le budget prévisionnel de l'année à venir.

Au cours de l'Assemblée Générale ont lieu les élections pour le renouvellement des membres du Comité Directeur.

Toute décision importante (modification des statuts, du montant de la cotisation, décision d'investissement...) est prise en Assemblée Générale Extraordinaire.

Les adhérents de l'ASCEE 26 qui sont des agents de l'Etat disposent d'une demi-journée d'autorisation d'absence pour assister aux travaux de l'Assemblée Générale qui se tient en début d'année civile. Une demi-journée pour les adhérents du Conseil Départemental est négociée chaque année.

J'ai une idée, un projet

Je monte un petit dossier :

- bref exposé du projet
- cible des adhérents concernés
- évaluation du coût
- liste des contacts

J'en parle au responsable de section ou Vice-Président concerné.

J'ai envie d'aider

Je peux me rendre disponible pour une activité (arbre de Noël, visite musée, soirée ...) je contacte le correspondant de mon service, ou le responsable de l'activité si l'activité existe déjà.

L'ASCEE partenaire social de la DDT

Une convention :

L'ASCEE est reconnue comme partenaire social de la DDT par la signature de conventions :

- **une convention nationale** signée le 15 mai 2023 entre notre Ministère et la FNASCE, faisant suite à celles du 22 février 2005, du 19 décembre 2008, de mars 2012, de janvier 2015 et du 5 juin 2019.
- **une convention locale** signée en juillet 2009 entre le DDE et l'ASCEE puis signée le 1er juillet 2013 par le DDT, en novembre 2016, et en janvier 2020. Une nouvelle convention locale a été signée le 3 août 2023.
- **un avenant annuel** à la convention est signé chaque année.

Une convention spécifique DIR/CE qui n'est toujours pas signée.

Une convention avec la DREAL a été signée au niveau régional avec un avenant local pour chaque département.

Ces conventions recensent tous les moyens de fonctionnement et de personnels ainsi que les locaux mis à disposition de l'ASCEE, par la DDT, pour en assurer son bon fonctionnement.

Le CLAS (Comité Local d'Action Sociale)

Il s'agit d'une commission paritaire. Le CLAS coordonne et anime l'action sociale. Il en dresse le bilan, recense les besoins, adresse des propositions au Comité Central d'Action Sociale du Ministère. Il veille à la bonne utilisation des crédits d'action sociale, 2 commissions travaillent sur son programme annuel une consacrée à l'animation (organisation d'activités, animations pour le bien être au travail) dans la limite des crédits mis à sa disposition, et une autre commission consacrée aux aides financières.

L'ASCEE 26 est membre du Comité Local d'Action Sociale de la Drôme et participe aux travaux de ce Comité.

Un CRCAS a été créé. Le Président de l'ASCEE 69 siège dans ce comité et représente les ASCEE de la Région.

L'ASCEE peut être sollicitée par l'Assistante Sociale pour faire l'avance des aides financières présentées par le CLAS. Cette facilité n'a pas été utilisée depuis quelques années.

Le CLAS et l'ASCEE peuvent co-financer des actions en dehors du temps de travail destinées aux agents, mais aussi aux enfants et aux retraités.

Combien ça coûte ?

La cotisation :

La cotisation annuelle s'élève pour 2024 à 13 euros pour les actifs et concerne la famille de l'adhérent. Toutefois, tout nouvel arrivant à la DDT, à la Direction des Déplacements, du CD, (s'il a déjà tenu un emploi au Ministère de l'Équipement) UT DREAL, CTD, DIR/CE, DRAAF Région (Rovaltain), UDAP, est adhérent à titre gratuit jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Les vacataires, stagiaires, intérimaires, apprentis etc, peuvent également adhérer à l'ASCEE pour la durée de leur vacation. Lorsque leur vacation prend fin, et s'ils souhaitent poursuivre une activité avec l'ASCEE26, ils pourront le faire en tant qu'adhérent extérieur. Toutefois, ils n'ont pas accès aux UA.

Trois autres tarifs de cotisations sont appliqués : 10 euros pour les actifs libérés, 18 euros pour les adhérents extérieurs parrainés, et 5 euros pour une cotisation journalière.

Le montant de la cotisation ne peut être modifié qu'en Assemblée Générale.

A qui et comment payer ?

Au correspondant du Service, de l'Unité Territoriale ou du CTD, en début d'année, par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'ASCEE 26.

L'ASCEE 26 est agréée "ANCV", toutefois seules certaines activités (unités d'accueil et voyages en France) peuvent être réglées par chèques vacances.

La carte d'adhérent

Une carte annuelle est délivrée à l'adhérent par voie informatique (OLGUA) et comporte **un numéro d'adhérent**. Cette carte est familiale et atteste de l'adhésion de tous les membres de la famille (conjoint ou concubin, enfants à charge jusqu'à 25 ans).

Elle vous sera réclamée pour un grand nombre d'activités (unités d'accueil, challenges, etc...). Depuis 2013 l'adhérent la reçoit sous forme dématérialisée.

Attention :

Cette carte tient lieu d'attestation d'assurance et de licence lors de rencontres sportives, il convient de ne pas l'égarer. Votre numéro d'adhésion vous sera réclamé lors de la saisie des demandes d'unités d'accueil (OLGUA).

Pour tout nouvel adhérent, 2 solutions :

- soit remplir le bulletin d'adhésion en dernière page de ce livret
- soit adhérer sur l'application OLGUA (olgua.fr), onglet « Faire une demande d'adhésion »

ASSOCIATION SPORTIVE, CULTURELLE ET D'ENTRAIDE
DE L'ENVIRONNEMENT DE LA DROME (ASCEE 26)

Bulletin d'adhésion 2024

Attention : Merci de remplir toutes les mentions

Nom Prénom

Date de naissance Service

➤ **Titulaire (actif):**

Autre (actif) Vacataire, stagiaire, apprenti, intérimaire etc: **Durée :** Du / / 2024 au / /

➤ Retraité :

➤ Extérieur :

Adresse personnelle

..... Tél Port.....

Adresse mél personnelle (obligatoire pour réserver des UA)

Situation de famille

Nom et Prénom du conjoint ou concubin

Date de naissance

.....

Enfants à charge, y compris ceux du conjoint ou concubin (jusqu'à 25 ans s'ils ne travaillent pas)

Nom et Prénom

Date de naissance

.....

.....

.....

Activités qui m'intéressent plus particulièrement à l'ASCEE 26 ..

.....

Activités que je souhaiterais voir créées à l'ASCEE 26

.....

.....

En adhérant, je m'engage à respecter l'esprit et les règlements propres à l'ASCEE 26.

Fait à, le2024

(signature)

Votre adhésion est gratuite, **si vous arrivez en cours d'année**, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Sont membres de l'ASCEE 26, l'adhérent, ainsi que son conjoint et ses enfants.

CE BULLETIN EST à retourner au CORRESPONDANT DE VOTRE SERVICE ou D'UNITE TERRITORIALE ou remis au BUREAU DE L'ASCEE26 ou à envoyer à l' ASCEE26 DDT – 4 place Laennec 26000 VALENCE en inscrivant **CONFIDENTIEL** sur l'enveloppe.